



**Membre notifiant** 

9 août 2023

(23-5429) Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce

TÜRKIYE

## Original: anglais

## NOTIFICATION DE LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC

TÜRKIYE: RÈGLEMENT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION SUR LA DÉLIVRANCE DE BREVETS EUROPÉENS (CONVENTION SUR LE BREVET EUROPÉEN) EN TÜRKIYE

Précisions sur le texte juridique notifié		
Titre	Règlement sur la mise en œuvre de la Convention sur la délivrance de brevets européens (Convention sur le brevet européen) en Türkiye	
Objet	Brevets (y compris la protection des variétés végétales)	
Nature de la notification	<ul> <li>[X] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle</li> <li>[ ] Autres lois ou réglementations</li> </ul>	
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2023/IP/TUR/23 11350 00 x.pdf	
Situation de la notification	<ul> <li>[X] Première notification</li> <li>[ ] Modification ou révision du texte juridique notifié</li> <li>[ ] Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)</li> </ul>	
Références des notifications précédentes	Sans objet	
Brève description du texte juridique notifié		
	couvre les principes, les règles et les conditions régissant la mise en œuvre de revet européen en Türkiye.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais	
Entrée en vigueur	9 janvier 2001	
Autre date	Publication: 9 janvier 2001	

## Précisions sur la notification

Date de	28 mars 2023
présentation de la notification	

Autres renseignements	https://www.mevzuat.gov.tr/mevzuat?MevzuatNo=12152&MevzuatTur=7&MevzuatTertip=5 (Règlement sur la mise en œuvre de la Convention sur la délivrance de brevets européens (Convention sur le brevet européen) en Türkiye (en turc)) https://www5.tbmm.gov.tr/tutanaklar/kanunlar kararlar/kanuntbmmc084/ka
	européens (Convention sur le brevet européen) (en turc))
Organisme ou autorité responsable	Turkish Patent and Trademark Office (TURKPATENT)  13 Hipodrom Street 06560 Yenimahalle Ankara Türkiye
	https://www.turkpatent.gov.tr  Téléphone: (+90 312) 303 1 303 Adresse électronique: contact@turkpatent.gov.tr

<sup>\*</sup> Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.